



REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de Sainte Geneviève lès Gasny

Arrondissement des Andelys
Canton de Vernon

Le 2 novembre 2020,

Objet : réunion du Conseil Municipal - huis clos

Suite à l'annulation du conseil municipal du 30 octobre 2020, une nouvelle réunion du conseil aura lieu le :

VENDREDI 06 NOVEMBRE 2020 à 19H00 en mairie

Aux fins de lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le conseil municipal se réunira en séance à **huis clos** dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur.

ORDRE DU JOUR

Appel nominatif des membres

Désignation du secrétaire de séance

Formation du huis clos

Approbation des comptes rendus du 10 juillet 2020 et du 14 septembre 2020

DELIBERATION :

- Changement de contractualisation - dénonciation du Contrat enfance jeunesse – signature de la Convention Territoriale Globale (Disparition des Contrats enfance jeunesse au profit des Conventions territoriales globales)
- Prise de décision sur Travaux ONF 2020
- Cession à la commune de 2 parcelles ZC606 et ZC608 (lot B détachée de ZC336-ZC321)
- Examen de déclarations d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption urbain,
- Remboursement aux familles du trop payé CANTINE et PERISCOLAIRE en période de covid-19 – Décision modificative : chapitre 67 charges exceptionnelles article 678 – tarif périscolaire du soir.
- Demande de subventions des Associations : Merlettes en fête, Far West Leader
- SNA prise de compétence facultative : opposition au transfert de la compétence PLUi
- Recensement 2021 – recrutement - rémunération
- Délégation au CDG27 de la passation d'un contrat d'assurance groupe couvrant les obligations statutaires
- Etude de devis sur travaux parc
- Nouvelle délibération pour la prise en charge des nids de frelons asiatiques,
- Délibération pour les zones A et N (pour le droit de préemption)
- Travaux du SIEGE - remplacement des lampadaires (lampe mercure) sur la RD 5
- Convention de mise à disposition du service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme entre SNA et la commune.
- Validation du logiciel gestion cantine et périscolaire avec portail parents – décision modification pour l'acquisition du logiciel.

INFORMATION :

- Courrier à la SNA pour s'opposer au transfert automatique des pouvoirs de police spéciale
- Rétrocession case non utilisée au columbarium.

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire,
Hélène MARTINEZ



8, route de Vernon 27620 Sainte Geneviève Lès Gasny
☎ 02 32 52 12 94 Fax 02 32 52 17 77